Canton de Vaud
Commune de Denges

PLAN GENERAL D'AFFECTATION
PERIMETRES D'INSTALLATION DE CULTURES

0 — 250m ECHELLE 1:5000

1

Approuvé par la Municipalité de Denges

le 28 février 2002 et le 13 juin 2005

Le Syndic : La Secrétaire

2

Soumis à l'enquête publique du 8 mars 2002 au 7 avril 2002

et à l'enquête complémentaire du 21 juin 2005 au 21 juillet 2005

Le Syndic : La Secrétaire :

3

Adopté par le Conseil communal de Denges

dans sa séance du 5 décembre 2005

Le Président : Le Secrétaire :

4

Approbation préalable par le Département compétent

le : 24 SEP. 2008

Le Chef du Département :

5

Mise en vigueur

le : 29 JAN. 2008

Seul les originaux déposés à l'administration communale de Denges font foi

Février 2002, juin et décembre 2005

0720-PGA5000-280508-MZ-cr-pab

LEGENDE

- périmètre de la zone de village, selon plan spécial
- zone de village, selon plan spécial
- aire de service
- aire de jardins
- zone d'entrée de village
- aire de jardins
- zone d'habitation collective A
- zone d'habitation collective b
- zone d'habitation individuelle
- zone d'activités
- zone d'activités à prescriptions spéciales
- aire d'arborisation
- zone d'intérêt général
- zone viticole
- zone agricole
- zone agricole protégée
- zone de serres mobiles
- zone de serres fixes et mobiles
- zone intermédiaire
- aire forestière
- zone d'exploitation ferroviaire
- zone de village à occuper par plans de quartier
- plan de quartier "Sur les Moulins", 1er mai 1998
- PEC 103, emprises réservées du canal d'Entreroche
- levé des lisières (07 février 2000)

PAC Venoge

- zone protégée du couloir de la Venoge
- périmètre 2
- périmètre 3, Vallée de la Venoge

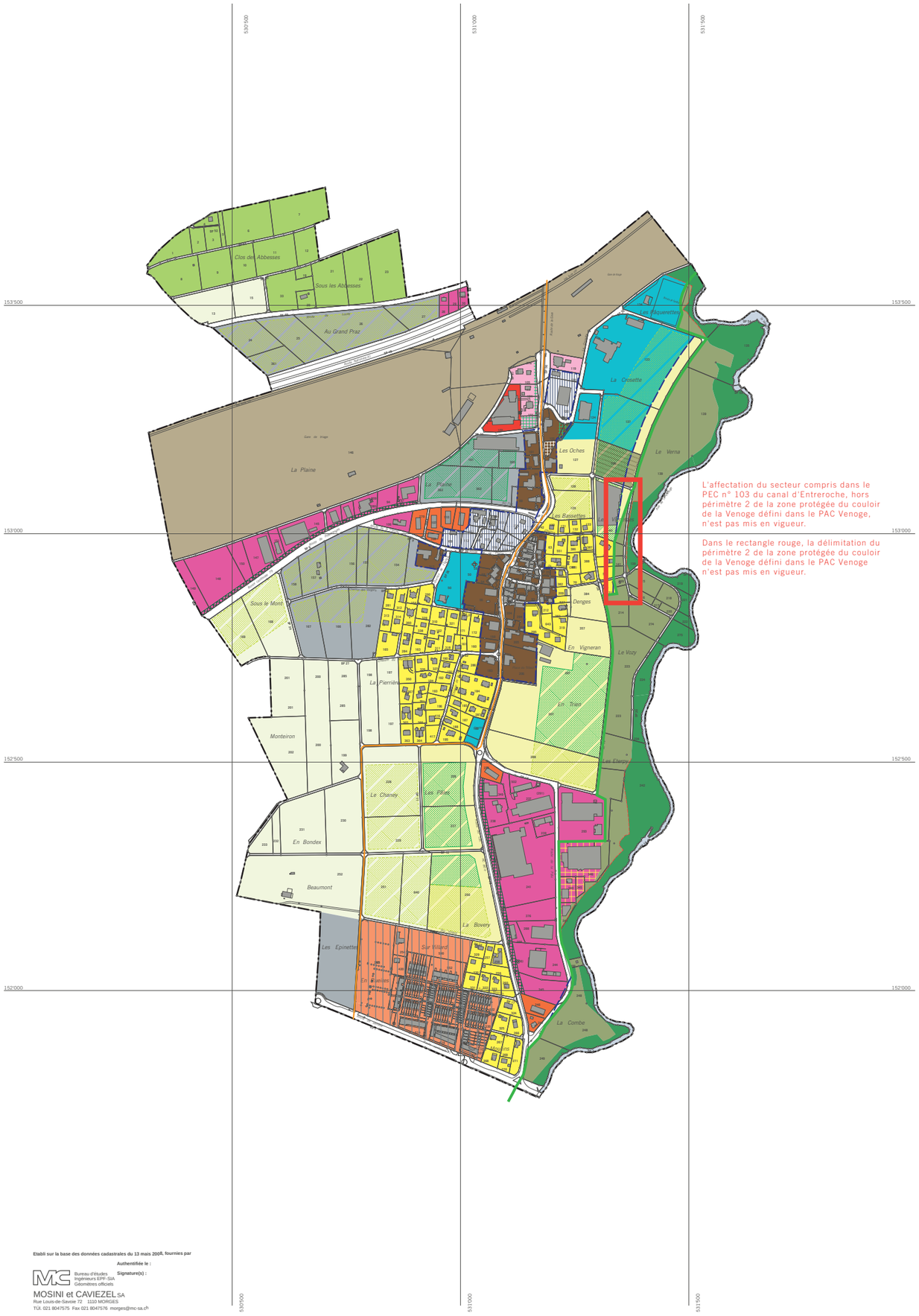

L'affectation du secteur compris dans le PEC n° 103 du canal d'Entreroche, hors périmètre 2 de la zone protégée du couloir de la Venoge défini dans le PAC Venoge, n'est pas mis en vigueur.

Dans le rectangle rouge, la délimitation du périmètre 2 de la zone protégée du couloir de la Venoge défini dans le PAC Venoge n'est pas mis en vigueur.

Etabli sur la base des données cadastrales du 13 mais 2008, fournies par

Authentifiée le :

Signature(s) :

Bureau d'études
Ingénieurs EPF-SIA
Géomètres officiels
MOSINI et CAVIEZEL SA
Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES
TÉL 021 8047575 Fax 021 8047576 morges@mc-sa.ch